

# Procès-verbal de la rencontre du 4 août 2013, tenue à la Base de plein air de Saint-Aimé-des-Lacs

## **1 – Mot de bienvenue**

Monsieur Jean-Louis Côté, président de l'APELN, souhaite la bienvenue aux membres présents à la 26<sup>e</sup> AGA, aux conseillers municipaux Messieurs Ronald Godin et Cajetan Guay et à la candidate à la mairie Madame Claire Gagnon et à Madame Roxanne Tremblay M. Sc. Biologie. La rencontre débute à 9 h 40.

Monsieur Côté réitère certains points énoncés dans le rapport du président qui est affiché sur le site Internet :

- cueillette des escargots
- respect des bandes riveraines (pour les végétaux et de ne pas laisser de VTT circuler dans les bandes riveraines)
- code d'éthique
- plan directeur de l'eau – il faut mettre en place des projets pour obtenir les certificats d'autorisation pour le lac Nairne qui fait partie du bassin versant de la rivière Malbaie (OBV-CM)
- les finances serrées
- remerciements aux gens qui ont fourni un effort pour l'APELN

Monsieur Michel D'Amour propose le choix de Jean Giroux comme président d'assemblée et Monsieur Sylvain Gagnon appuie.

Monsieur Côté mentionne que l'APELN a reçu le certificat du Triathlon de Charlevoix pour sa participation depuis dix ans.

## **2 - Acceptation de l'ordre du jour**

Madame Agathe Gagnon propose d'accepter l'ordre du jour et Monsieur Philippe Rouleau l'appuie.

## **3 – Présentation des membres du CA 2012-2013**

Monsieur Côté présente à l'écran, sur une diapositive du document PPT, la liste des membres dont le poste est en renouvellement, il s'agit de Jean-Louis Côté qui accepte de renouveler son mandat pour une seule année, Marie-Andrée Savard, Jean-François Laberge, Pierre-Olivier Dallaire et Michel Fortin qui acceptent aussi de renouveler leur mandat.

#### **4 – Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA de 2012**

Madame Louise Martel propose l'adoption du procès-verbal et Monsieur Jacques Tremblay appuie.

#### **5 – Présentation des états financiers et rapport des vérificateurs**

En l'absence de Monsieur Jean-François Laberge, Madame Louise Martel présente les états financiers. Madame Martel fait état d'une recommandation déposée en rapport à la remise de la taxe de secteur que l'Association n'a pas encore reçue.

Monsieur Jean Beaulieu propose l'adoption des états financiers et Monsieur Philippe Rouleau l'appuie.

#### **6 – Présentation du PDE**

Madame Roxanne Tremblay présente un résumé du PDE en donnant toutefois beaucoup d'information au sujet de l'état du Lac et des interventions à prévoir. Elle répond aux questions des membres présents.

#### **7 – Modifications au règlement**

Il est proposé de modifier le règlement :

Pour les membres propriétaires ou locataires :

Tout propriétaire ou locataire, leur conjoint ou les membres de leur famille immédiate dont la propriété se situe dans l'une des trois zones de villégiature ceinturant le lac Nairne, qui paie la taxe de secteur de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs sont d'office membres de l'Association. Par le texte suivant :

Les membres propriétaires ou locataires :

Tout propriétaire ou locataire, leur conjoint ou **la famille immédiate** dont la propriété se situe dans l'une des trois zones de villégiature ceinturant le lac Nairne, qui paie la taxe de secteur de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs sont d'office membres de l'Association.

L'adoption de ce changement est proposée par Madame Louise Martel appuyé par Monsieur Sylvain Gagnon.

Précision de Monsieur Jean-Louis Côté : dans un terrain de camping l'on peut voir 50 embarcations, le comité des campings doit se pencher sur la question et revenir avec une proposition – le point de la sécurité et du contingentement doivent être évoqués.

Les bateaux qui sont mis à l'eau doivent tous être lavés et mis à l'eau à la Base de plein air et même les embarcations qui sont amenées au lac pour des démonstrations et des essais (Adrénaline).

## **9 – Élection des administrateurs**

Le président d'assemblée demande aux membres d'appuyer la réélection des membres du conseil d'administration, Madame Louise Martel propose l'acceptation et Monsieur Sylvain Gagnon l'appuie.

De plus, Madame Louise Martel et Monsieur Sylvain Gagnon acceptent de renouveler leur mandat de vérificateurs. Monsieur Philippe Rouleau propose l'adoption et Madame Agathe Gagnon l'appuie.

## **10 – Varia**

a) Monsieur Jacques Tremblay propose de faire parler de L'APELN dans l'Hebdo Charlevoisien, cette proposition est appuyée par Madame Louise Martel.

b) En rapport à l'assistance à l'AGA, les membres s'interrogent sur ce qui pourrait être fait pour rappeler la rencontre. Monsieur Sylvain Gagnon propose de faire circuler un bateau sur le Lac la veille de l'AGA et d'utiliser un porte-voix pour rappeler aux riverains que la rencontre a lieu le lendemain.

c) Madame Claire Gagnon, candidate à la mairie, sollicite la présence d'un membre de L'APELN comme conseiller.

d) Madame Diane Allaire demande que le règlement en rapport au bruit soit respecté. Il lui est proposé d'appeler la police.

e) Monsieur Tremblay demande s'il est seul à avoir perdu des végétaux à la fin de l'hiver. Le problème du niveau d'eau et d'inondation des résidences du ruisseau Gagouette est à prendre au sérieux.

11 – Madame Louise Martel propose la levée de l'assemblée et Monsieur Jean Beaulieu l'appuie.